

Sud-inter-cdas

hors série n° 13 - février 2010

Serait-ce le dérèglement
du climat social... ?

Risques d'orages sur l'ASE



Les conséquences de la politique d'austérité budgétaire du Conseil général (et en particulier son refus de toute création de poste), jointe au délitement du tissu social sont connues de tous : dégradation des conditions de travail des agents et de la qualité du service public. Le Département ne respecte même plus les référentiels qu'il a lui-même mis en place pour évaluer les besoins en personnels. Lorsque les situations deviennent trop tendues ou que les agents se mobilisent, il répond au mieux par la mise en place de « renforts » qui, s'ils soulagent, ne répondent pas à la nécessité de moyens pérennes. Tous les métiers présents dans les CDAS sont ou seront à terme concernés. Hier c'était les CSG du CDAS de COMBOURG, aujourd'hui les équipes ASE de VILLEJEAN, de REDON ou de MAUREPAS et demain, à qui le tour ?

Dans ce contexte, SUD soutient les démarches et actions des équipes qui se mobilisent, fait connaître leurs initiatives, sans omettre de répéter que c'est la solidarité entre métier et entre CDAS qui au final sera déterminante.

ASE de Villejean : la coupe est pleine L'ensemble du CDAS se mobilise

Par lettre du 17 décembre 2009, c'est toute l'équipe de Villejean St Martin qui alertait le Président TOURENNE et l'administration départementale sur la dégradation des conditions de travail des collègues de l'ASE et ses conséquences sur le service public. A ce jour, ni l'un ni les autres n'ont daigné répondre, ce qui a amené le dépôt d'un préavis de grève des organisations syndicales SUD, CGT et CFDT pour l'ensemble des agents du CDAS, le 2 mars 2010 (copie au verso).

Des travailleurs sociaux épuisés...

En décembre, l'équipe ASE était à plus de 35 suivis par travailleur social (référentiel : 28) Conséquences : 141 heures supplémentaires non rémunérées et non récupérées au dernier trimestre 2009, insatisfaction professionnelle, épuisement.

Des assistantes familiales isolées...

Faute de possibilité d'appui par l'ASE et de moyens de placement adaptés, les assistantes familiales sont laissées à elles-mêmes dans la prise en charge de situations de plus en plus complexes dont la prévalence de troubles psychiatriques et comportementaux. Pour se protéger, elles sont parfois amenées à mettre fin aux contrats d'accueil.

Un service public en souffrance...

Faute de moyens et de solutions d'accueil adaptées, 10 mineurs ne peuvent bénéficier de prise en charge physique. Sans parler de l'absence d'un réel accompagnement éducatif tant des enfants placés que des familles réduit à la gestion de crise.

Une équipe solidaire...

Pour résoudre le problème récurrent de sous-effectif et alléger durablement les tâches de travail à l'ASE, l'équipe du CDAS demande des solu-

Sud-inter-cdas

tions pérennes : création immédiate d'un poste de secrétariat et d'un poste de travailleur social.

Sur un plan qualitatif, elle préconise la recherche de solutions alternatives à la pris en charge des mineurs étrangers isolés, des familles et mineurs souffrant de troubles psychiatriques ou comportementaux sévères.

Tous les CDAS étant concernés à différents degrés par cette situation, les organisations syndicales SUD, CGT et CFDT invitent l'ensemble des agents des CDAS à participer à une heure d'information syndicale sur le site du CDAS de Villejean, le 2 mars de 11h à 12h.

Cette réunion sera suivi d'un pique-nique de solidarité avec les collègues de Villejean (apporter son sandwich).

**CDAS de REDON
L'ASE ne lâche rien !**

L'équipe ASE de REDON bataille depuis mars 2009 pour obtenir un poste de travailleur social supplémentaire tant au regard du nombre de suivis et du ratio départemental que du contexte particulier du territoire de REDON (déficits d'institutions, éloignement de RENNES).

Réponse du Conseil général : un demi-poste, l'autre mi-temps étant affecté au CDAS de GUICHEN.

Le 4 février, l'équipe a adressé un courrier au Président et au Directeur de l'Agence constatant l'activité croissante et le non-remplacement de l'arrêt maladie de 3 mois du collègue affecté sur le demi-poste « gagné » en mars... Elle considère que la responsabilité du Conseil général en matière de protection de l'enfance n'est pas assumée, très loin de l'ambition politique de territorialité et de proximité avec les usagers.

En cohérence avec sa revendication initiale et la dégradation récemment observée, l'équipe revendique la création d'un demi-poste éducatif supplémentaire ainsi qu'un temps de secrétariat.



Section des départementaux 35

Rennes, le 18 février 2010

Monsieur Jean-Louis TOURENNE
Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine

Objet : Préavis de grève CDAS de Villejean

Monsieur le Président,

A l'instar des autres CDAS, les conditions de travail particulièrement difficiles des collègues de l'ASE du CDAS de Villejean continuent de se dégrader. Malgré les signaux d'alerte, cette dégradation n'a pas été suffisamment prise en compte et les agents sont aujourd'hui à la limite de la rupture.

L'ensemble des éléments chiffrés vous ont été fournis par courrier de l'équipe en date du 17 décembre 2009, courrier resté sans réponse à ce jour. Il est à noter que ces chiffres n'ont depuis, cessé d'augmenter.

C'est pour trouver rapidement des améliorations à ces conditions de travail, qu'à la demande des agents et en vertu de l'article L. 2512-2 du code du travail, les syndicats SUD, CGT et CFDT ont l'honneur de déposer un préavis de grève sur le CDAS de Villejean, le mardi 2 mars.

Dans ce cadre, nous réclamons :

- La création immédiate d'un poste de travailleur social ASE à temps plein, en pérennisation du poste de renfort actuel ;
- La création immédiate d'un poste de secrétariat ASE à temps plein ;
- la mise en place immédiate d'une commission de travail paritaire sur les prises en charges alternatives à mettre en place pour faire face à des problématiques spécifiques (santé mentale, mineurs étrangers isolés, ...) et pour répondre à des difficultés récurrentes (volume et gestion de l'accueil, relation avec la justice, ...), avec des propositions concrètes et un calendrier de mise en œuvre avant l'été 2010.

Dans l'attente d'une proposition de rendez-vous, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat CFDT

O. FAZEL
Sec. Adjoint

Pour le syndicat SUD

B. CHARRON

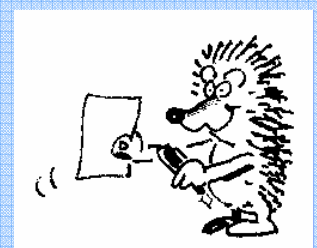
Pour le syndicat CGT

C. GAUTHIER

Je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :
prénom :
CDAS :

SUD



à retourner sous enveloppe à : Syndicat Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

« SIC » est imprimé par nos soins